

Réseau ontarien d'éducation juridique

Rapport annuel 2007





La Fondation du droit de l'Ontario
Des fondations plus solides pour la justice en Ontario

En 2007, le ROEJ était financé par des subventions
de la Fondation du droit de l'Ontario et de
la Fondation Trillium de l'Ontario.
Numéro de don de charité : 85548 9134 RR0001



Table des matières

MISSION et OBJECTIFS DU ROEJ	page 2
ACTIVITÉS DES PROGRAMMES DU ROEJ	page 3
PLANIFICATION FUTURE	page 14
GOUVERNANCE	page 18
RÉSEAU	page 21
PERSONNEL	page 23
FINANCEMENT	page 24
VÉRIFICATION	page 25

MISSION ET OBJECTIFS DU ROEJ

ÉNONCÉ DE MISSION

Le Réseau ontarien d'éducation juridique se consacre à promouvoir la compréhension, l'éducation et le dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert.

OBJECTIFS

Les objectifs du Réseau ontarien d'éducation juridique sont les suivants :

1. aider le public à mieux connaître le système de justice et les défis auxquels il fait face.
2. défendre et encourager les valeurs d'un système de justice public, transparent et accessible par l'intermédiaire de la recherche et de l'éducation.
3. encourager le dialogue entre le public et les membres du système de justice.
4. élaborer et coordonner des programmes de vulgarisation et d'éducation juridiques et les offrir aux élèves et au reste de la population.

ACTIVITÉS DES PROGRAMMES DU ROEJ

Rapport de la directrice générale

Visites des palais de justice

En 2006, environ 55 000 élèves ont visité les palais de justice de la province dans le cadre de *Salle d'audience et salle de classe*. Des visites additionnelles de salles d'audience, dont on ne connaît pas le nombre, ont été données par des bénévoles dans le cadre du programme *Salle d'audience et salle de classe*, sans qu'aucun bénévole n'ait été désigné comme responsable pour faire un compte rendu du nombre de visites.

Symposiums de droit et procès simulés

Les bénévoles du secteur de la justice complètent les visites de palais de justice avec des visites en salles de classe et participent aux symposiums de droit et aux procès simulés développés et livrés par les comités régionaux du ROEJ. Le symposium de droit de Toronto, tenu durant la Semaine du droit, a compté 375 participants des écoles des conseils scolaires public et catholique de district de

Toronto. Il y a eu des compétitions de procès simulés ou des démonstrations à Thunder Bay, Sudbury, Sault Ste Marie, London, Kitchener, Ottawa, Barrie, Toronto, Peel, Newmarket, Halton et Oshawa. Ces événements sont coordonnés par les comités régionaux du ROEJ et dépendent du temps accordé par les



Élèves de 11^e année participant au tournoi d'audience de remise en liberté conditionnelle de Peel développé par les juges de paix.

avocats comme mentors pour les équipes de procès simulés et de celui des juges et des juges de paix qui président les activités. Les audiences de remise en liberté conditionnelle simulées, mises sur pied par les juges de paix de Peel se sont poursuivies cette année, permettant aux élèves de 11^e année de participer à une compétition de plaidoirie dans un palais de justice.

Instituts pour enseignants

Les instituts estivaux de droit ont été offerts dans quatre communautés en 2007 : Toronto, Ottawa, Thunder Bay et Sudbury. Le programme d'Ottawa était bilingue, constituant une des rares occasions de perfectionnement professionnel en français pour les enseignants de droit. Thunder Bay et Sudbury ont tenu des instituts en septembre, planifiés par des comités locaux très actifs. Les quatre événements ont enregistré une bonne participation et continuent d'être grandement appréciés des enseignants.



Enseignants participant à l'institut estival de droit bilingue de 2007 à Ottawa.

Logo du ROEJ

Le ROEJ a développé un nouveau logo en 2007, qui rend mieux l'image de sa nature collaborative et du rôle considérable que l'éducation et les secteurs de la justice, ainsi que l'organisation communautaire, jouent dans la promotion de l'éducation juridique en Ontario. Le nouveau logo marque une nouvelle phase dans le développement de l'organisation.

www.ojen.ca

Le site web du ROEJ qui a connu des changements majeurs en 2007 est devenu un site à base de données. Il est maintenant facile d'y faire des recherches selon l'année d'études, par mot clé ou par sujet. Le site présente les activités régionales ainsi que les projets de sensibilisation de la communauté. Les occasions de s'engager, les activités et les nouvelles sont beaucoup mieux mises en évidence. Depuis son lancement en septembre 2007, le nouveau site web du ROEJ a reçu une moyenne de 3 597 occurrences par jour.



Ressources du curriculum

Le ROEJ continue de distribuer d'autres ressources éducationnelles directement aux enseignants et aux élèves par le biais de son site web et par des bulletins électroniques éclair. Trois nouveaux arrêts faisant autorité ont été élaborés et distribués en version imprimée, à plus de 200 enseignants, et se trouvent en français et en anglais en ligne. Les documents issus des instituts estivaux de droit des quatre instituts sont offerts en ligne. Le nouveau DVD sur l'égalité contient des plans de leçons pour les cours d'éducation à la citoyenneté des élèves de 10^e, 11^e et 12^e années qui correspondent à des clips vidéo de Canadiens réputés discutant des 20 premières années d'existence de l'article 15 de la *Charte*. Les « 5 premiers », des sommaires des allocutions annuelles du juge Goudge aux enseignants, ont été traduits et distribués. Plus de 650 enseignants sont sur la liste de distribution par courriel du bulletin du ROEJ, recevant ainsi une communication par courriel du ROEJ tous les deux vendredis. Deux numéros du bulletin ont été distribués à 6 500 destinataires. Le ROEJ a lancé « Dialogue », un outil de communication qui contient des conseils et des idées pour améliorer l'éducation juridique. Cette ressource bilingue a été envoyée à 1 000 membres des comités les plus actifs, au personnel judiciaire, aux juges et aux avocats engagés dans des projets du ROEJ.

Audiences simulées expérimentales

Les procès simulés et les audiences de détermination de la peine forment une activité scolaire courante pour les élèves susceptibles de poursuivre une éducation

postsecondaire. Cependant, les élèves de chacune des régions d'activités de sensibilisation du ROEJ n'ont souvent pas la chance de participer s'ils ne sont pas inscrits à des classes de droit menant à l'université. Le ROEJ a mis au point des ressources et des scénarios d'audiences simulées pour aider ces élèves à développer des habiletés personnelles de



Des jeunes du programme de la SLCT célèbrent le verdict de leur procès simulé au Vieil Hôtel de Ville.

plaidoirie, à mieux connaître le système et à envisager diverses carrières du système judiciaire, grâce à des audiences simulées expérimentales. Ces

ressources montrent comment modifier les activités typiques d'éducation juridique de façon à encourager les enseignants à exploiter l'intérêt des élèves pour le droit dans le but d'augmenter leur engagement scolaire. *Défendre sa cause – trousse d'audiences simulées* est un guide complet pour faire des simulations juridiques dans la communauté ou en milieu scolaire. L'accent est mis sur l'expérimentation plutôt que sur le contenu de fond et est conçu pour aider les élèves des classes d'éducation spécialisée, des classes d'ALS ou des cours collégiaux ou fondés sur le travail à avoir cette expérience. Les outils d'évaluation pour les enseignants tiennent compte du fait que certains d'entre eux ont admis ne pas avoir envie d'entreprendre une grande tâche d'audience simulée dans la classe. Cette approche a été testée avec succès dans huit écoles de la région de Toronto, en visant les élèves qui en arrachent dans les cours de droit et qui ont besoin de crédits, ou qui sont inscrits au cours de citoyenneté de 10^e année.



Modèles de projet

Quand chaque projet pilote a été évalué, on a aussi évalué sa réussite et son potentiel de réplcation. Des modèles de réplcation ont été développés pour 19 projets. Ces modèles sont conçus pour permettre à un groupe de bénévoles de faire une évaluation réaliste de l'engagement en temps, des ressources requises et de l'impact d'un projet, et pour décider s'ils satisfont aux besoins déterminés par le comité du ROEJ, les enseignants et les élèves. Certains de ces modèles ont déjà été utilisés pour élargir l'accès à ces projets. Non seulement ces modèles élargissent la portée de l'éducation juridique offerte dans chaque région, mais ils encouragent des projets similaires dans les autres provinces.

Les arts dans les salles d'audience

Le ROEJ a accepté de reprendre le flambeau du concours d'affiches de 5^e année, à la demande d'Aide juridique Ontario. Environ 1 000 élèves de 5^e année de 35 écoles de la province ont préparé des affiches sur le thème de la liberté et ont reçu une reconnaissance pour leur participation. Par le programme *Les arts dans les salles d'audience*, on a distribué des exemplaires encadrés de certaines de ces affiches dans les palais de justice de chaque

région. Les associations de droit de comté continuent de commanditer les affiches pour leurs palais de justice locaux. Des événements de dévoilement ont eu lieu à Ottawa, à London, à St. Thomas et au nouveau palais de justice de la famille au 47, av. Sheppard à Toronto.

Les Jardins de la Justice McMurtry

Le ROEJ est un partenaire de ce projet visant à créer un lieu public de sculptures avec pour thème les principes de notre système de justice, et invite les visiteurs des jardins à observer les réalisations et les défis de l'administration de la justice. Le ROEJ sera partenaire de la création d'une classe en plein air pour les écoles en visite et de la construction d'une sculpture conçue par un élève. En juin 2007, environ 10 premières sculptures étaient installées quand les jardins ont ouvert.



L'hon. Roy McMurtry, ancien juge en chef de l'Ontario, aux « piliers de la justice ».

Le Prix des juges en chef du ROEJ

Le Prix des juges en chef a été remis à Kirsten Bucci, une avocate en droit de la famille de Thunder Bay qui a entraîné sa localité à participer aux activités du ROEJ et qui s'est chargée de créer de l'enthousiasme et de l'engagement envers les nombreux programmes innovateurs d'éducation juridique qui sont offerts dans cette communauté. Les trois juges en chef, y compris la nouvelle juge en chef Bonkalo, ont présenté le prix lors de la séance plénière de l'Association des bâtonniers de comté et district le 10 mai 2007. Le prix a été présenté à nouveau par le



Les juges en chef McMurtry, Bonkalo et Smith présentent le Prix 2007 des juges en chef à l'avocate Kirsten Bucci de Thunder Bay.

juge en chef Winkler le 25 septembre lors d'un dîner de l'Association du droit de Thunder Bay et de la Cour d'appel.

Le Prix Lennox du ROEJ

Le Prix Lennox du ROEJ a été créé à partir d'une subvention de la Conférence des juges de l'Ontario pour reconnaître la vision et le leadership considérables dont le juge Brian Lennox a fait preuve envers le ROEJ et la Cour de justice de l'Ontario à titre de juge en chef. Le prix sera remis annuellement à un groupe ou à une personne qui démontre un sens de l'innovation dans l'éducation juridique dans l'Est de l'Ontario.

Le Défi de la Charte

Le ROEJ a adopté le programme du défi de la *Charte* au printemps 2007, à titre d'essai, lorsque son hôte précédent s'est retiré. Après des essais réussis, le programme est devenu une partie permanente de la programmation du ROEJ et l'expérience a été répétée à l'automne, avec 120 élèves de neuf écoles dans la province participant à des discussions en ligne entre eux et avec des avocats mentors tout en préparant des mémoires d'appel. Le scénario d'automne traitait d'une demande de financement pour des élections.

Citoyens actifs

Citoyens actifs, un nouveau programme du ROEJ pour les élèves de citoyenneté et les enseignants, a été mis à l'essai en avril 2007. Cent élèves de trois écoles anglaises et d'une école française ont participé à une séance de demi-journée qui les expose à des activités du domaine de la justice sociale et à des personnes novatrices qui ont un impact sur la société en s'engageant dans des questions d'intérêt local. Les élèves examinent les causes qui ont touché la société, et s'informent sur les organisations et les gens qui ont entraîné ces changements. Les élèves préparent ensuite leurs propres plans d'action pour faire des choses qui pourraient aider à régler des problèmes dans leur école ou dans la communauté.



Élèves du programme Citoyens actifs réunis dans le salon des juristes du Barreau du Haut-Canada.

Programme de dons de codes criminels

Le ROEJ a reçu et distribué environ 500 codes criminels aux enseignants et aux écoles. Canada Law Book a abordé le ROEJ pour donner le reste de ses codes criminels de Martin de 2007, soit 207 copies toutes neuves. Le ROEJ facilite la livraison de ces codes à toutes les écoles secondaires publiques et catholiques dans la région du Nord-Ouest de l'Ontario. Des textes de droit constitutionnel, de droit de la famille et de droit international ou des recueils de lois, ainsi que des exemplaires du guide annuel de pratique sont aussi distribués dans les écoles.

Adoptez une école

Le partenariat *Adoptez une école* avec le Conseil scolaire de district de Toronto et le ministère du Procureur général en sera à sa deuxième année en juin. Le partenariat a été élargi à 18 écoles jumelées à des équipes d'avocats du MPG à l'automne 2007. Le modèle *Adoptez une école* est appliqué à d'autres communautés grâce à des jumelages facilités par le ROEJ. Actuellement, 140 écoles sont jumelées à un professionnel du secteur de la justice.

Journée du droit

Les activités de la Journée du droit sur le thème de la liberté ont eu lieu durant la semaine du 16 au 20 avril 2007. Le ROEJ s'est concentré sur des programmes pour les élèves de citoyenneté de 10^e année et a mené un sondage sur la *Charte* pour savoir ce que les élèves connaissent de la *Charte des droits et libertés*. Le 17 avril, à l'anniversaire de l'adoption de la *Charte*, plus de 1 000 élèves ont répondu aux questions sur la *Charte* et sur l'impact qu'elle a sur leur vie, et ont envoyé leurs réponses au ROEJ. Les résultats se trouvent sur le site web du ROEJ. Le ROEJ continue à travailler en partenariat avec l'Association du Barreau de l'Ontario, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario et le Barreau du Haut-Canada pour coordonner les activités de la Journée du droit à l'échelle provinciale.

Symposium d'éducation juridique

Le ROEJ a tenu un symposium d'éducation juridique réussi en partenariat avec le programme LAWS de l'Université de Toronto. Le symposium de deux jours portait sur les partenariats au postsecondaire en éducation juridique, permettant de partager des pratiques exemplaires et de promouvoir des activités élargies à la province. Les soixante participants des collèges, universités, écoles secondaires et groupes communautaires ont pris part à des discussions animées et ont fini par former de nouveaux partenariats. La

Fondation du droit de l'Ontario a fourni des fonds de déplacement aux élèves et au personnel des facultés de droit pour venir de toute la province.

Les comités régionaux

Les comités régionaux continuent de livrer le programme *Salle d'audience et salle de classe* à divers paliers dans la province. Chaque comité est formé de bénévoles du secteur de la justice et d'éducateurs de la région. La contribution de ces bénévoles passe souvent inaperçue, mais les activités locales ne seraient pas possibles sans eux. Le bureau du ROEJ continue d'offrir un soutien centralisé aux comités en développant des ressources, en accordant un financement mineur à certaines activités et en faisant la promotion de divers événements.

Les parrains du ROEJ

Avec le retrait récent du juge en chef McMurtry et l'achèvement du mandat du juge Lennox comme juge en chef, les trois juges en chef fondateurs du ROEJ ont quitté les bureaux à partir desquels ils ont créé le ROEJ. En reconnaissance de leur vision, et pour célébrer le cinquième anniversaire du ROEJ, on a créé le rôle de parrain. Les trois juges en chef fondateurs ont rapidement accepté ce nouveau rôle et continuent de s'engager dans les activités du ROEJ. Le cinquième anniversaire du ROEJ a été célébré le 17 octobre par des membres du conseil d'administration du ROEJ, des bénévoles, des enseignants, du personnel, des stagiaires, des bailleurs de fonds et d'autres organisations partenaires, passés et présents. L'événement comprenait l'annonce des parrains du ROEJ et une célébration des réalisations des cinq dernières années.

Le ROEJ est heureux que le nouveau juge en chef de l'Ontario, l'honorable Warren Winkler, ainsi que la juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, l'honorable Anne-Marie Bonkalo, aient tous deux accepté avec enthousiasme de s'engager envers le ROEJ, en donnant déjà de nouvelles idées, et en promouvant le ROEJ auprès du barreau et de la magistrature. Avec la juge en chef Heather Forster-Smith de la Cour supérieure de justice, le ROEJ continue de bénéficier d'un leadership judiciaire engagé aux trois paliers de la justice.

Activités de sensibilisation

Le ROEJ a conclu sa mission financée par Trillium dans diverses régions et a développé des modèles et des documents de compte rendu tel que requis par l'accord de subvention de la Fondation Trillium. Les projets de

sensibilisation du ROEJ, en contraste avec les programmes existants, portent sur les expériences et les besoins des jeunes qui n'ont pas d'ordinaire une exposition positive au système de justice à l'école. Il a fallu examiner l'éducation juridique de diverses perspectives pour modifier les programmes, les ressources et les lieux de livraison afin de combler les besoins des jeunes qui se désintéressent de l'école, ou qui sont traditionnellement les laissés-pour-compte du système de justice.

Les projets pilotes entrepris dans le cadre de ces efforts de sensibilisation ont été identifiés et développés dans des localités où il y a des besoins criants, des comités existants du ROEJ, des juges et des avocats engagés et de solides partenaires communautaires. Avec ces ingrédients, le ROEJ a pu viser une éducation juridique de qualité et l'utilisation efficace des bénévoles et du personnel.

Sensibilisation des jeunes à risque du ROEJ

Au terme des débats entourant le terme « à risque » et à la lumière des facteurs qui vulnérabilisent certaines personnes, le ROEJ a choisi de ne pas changer sa définition. Tandis que les critères utilisés par nos partenaires – les groupes communautaires, les conseils scolaires et les tribunaux – pour définir ces jeunes personnes à risque peuvent varier, tous reconnaissent de la même façon que l'appareil judiciaire se dresse comme un obstacle à leur propre succès à certains égards.

Étant donné la très vaste catégorie de jeunes qui peuvent correspondre à la définition de ce terme, la demande de programmes novateurs en éducation juridique est pratiquement illimitée. En particulier, dans la grande région de Toronto, l'accent sur les quartiers prioritaires et les craintes soulevées par l'activité des gangs de jeunes au cours des dernières années ont intensifié la demande de programmes d'éducation juridique et l'intérêt des avocats et des juges à participer à des programmes de mentorat et à offrir des modèles de rôle. Le ROEJ a maintenant de solides modèles de programmes et des programmes en cours dans les domaines suivants :

- Programmes de justice 101 dans les communautés de logements sociaux
- Programmes d'éducation juridique pour les élèves faisant l'objet d'un renvoi complet
- Des forums communautaires en réponse à des incidents critiques dans les écoles et les communautés
- Des occasions personnelles de plaidoirie pour les jeunes dans des programmes communautaires mandatés par les tribunaux
- Des dialogues entre jeunes et policiers

Sensibilisation des jeunes immigrants du ROEJ

Il existe un certain nombre de services pour les jeunes immigrants dans les écoles. Les enseignants d'ALS (anglais langue seconde) et les travailleurs **en établissement** dans les écoles (programme Settlement Workers in Schools) ont donné beaucoup d'appui et ont agi comme liens principaux entre le secteur de l'éducation et les services existants pour les jeunes immigrants. Des ateliers intègrent la compréhension civique par l'acquisition du langage dans les classes d'ALS et abordent les barrières à la pleine participation qui se dressent devant les jeunes immigrants. Lorsque les élèves d'ALS de la région de Peel ont fait un procès simulé, ils ont transformé leurs nouvelles connaissances de l'appareil judiciaire en expérience personnelle, en plaidant pour les autres et en jouant des rôles dans des procédures judiciaires. Les programmes de sensibilisation des jeunes immigrants du ROEJ en 2007 comprenaient :

- Centre communautaire Parkdale
- Modèles d'ateliers d'ALS
- Collaboration du conseil scolaire de district de Peel avec les travailleurs en établissement
- Citoyens actifs : Engagement des jeunes sur des questions de justice sociale (anglais)
- Ateliers en droit de l'emploi au Central Commerce Collegiate

Sensibilisation des jeunes francophones du ROEJ

De nombreux jeunes francophones n'ont pas une exposition positive à l'appareil judiciaire que ce soit au niveau de leur perception ou des réelles barrières à la livraison de l'éducation juridique en français. De nombreux enseignants ne connaissent pas les occasions offertes et perçoivent les tribunaux comme une institution anglophone. Très peu de manuels de droit et de ressources juridiques sur l'internet sont publiés en français. Bien que chaque Ontarien et Ontarienne a le droit d'avoir un procès en français, de nombreux palais de justice n'ont pas de personnel bilingue à temps plein. Tous ces facteurs contribuent à diminuer les occasions d'offrir de l'éducation juridique aux jeunes francophones.

Dans le cadre de son partenariat avec l'AJEFO, la chargée de projets francophone du ROEJ travaille à Ottawa et fournit un soutien local au comité du ROEJ pour la région de l'Est, ainsi qu'à tous les enseignants francophones de la province. La programmation de sensibilisation des francophones et les nouvelles ressources comprennent :

- Les instituts estivaux en français pour les enseignants
- Le défi de la *Charte* en français
- Citoyens actifs : engagement des jeunes dans les questions de justice sociale (français)
- Le Grand Débat bilingue
- Inventaire de la capacité du secteur de la justice
- Trousse d'audiences simulées – Défendre sa cause
- Arrêts faisant autorité (12 causes disponibles)
- Manuel Salle d'audience et salle de classe

Sensibilisation des jeunes Autochtones du ROEJ

Le programme d'éducation juridique des tribunaux itinérants se poursuit pour connecter les enseignants locaux avec les avocats et les juges qui se rendent dans les communautés éloignées du Nord. La visite du tribunal dans la communauté offre une occasion aux élèves de s'informer sur l'appareil judiciaire et de côtoyer des professionnels du secteur de la justice.



La juge Patricia Hennessy et Chris Mara, enseignant à Wasse-Abin, discutent d'un scénario de détermination de la peine pour Autochtones avec les élèves.

Il y a eu un projet de détermination de la peine à l'école secondaire Wasse-Abin Wikwemikong en novembre 2007, avec des juges, des avocats et des coordonnateurs de la justice réparatrice qui ont discuté des principes de la détermination de la peine et de la décision *Gladue*. Une séance de suivi au palais de justice a permis aux élèves d'utiliser ces

connaissances en présentant des propositions de détermination de la peine. Le ROEJ continue de développer des ressources de curriculum pour combler les besoins des élèves autochtones et, remarquablement, pour faciliter l'éducation sur la justice autochtone dans un plus grand nombre de salles de classe de l'Ontario. Les nouvelles ressources comprennent le modèle du cercle de détermination de la peine simulé, la trousse sur l'arrêt faisant autorité de la Commission d'enquête Ipperwash, les séances de l'institut estival de droit autochtone et un portrait des questions des droits des Métis au tout premier institut de Thunder Bay pour les enseignants.

PLANIFICATION FUTURE

Pendant que les comités locaux planifient et facilitent l'éducation juridique pour un plus grand nombre d'élèves chaque année, le ROEJ poursuit son travail d'élaboration du programme *Salle d'audience et salle de classe*. De plus, le ROEJ continue d'élargir ses horizons afin de traiter des besoins des enseignants et enseignantes et de promouvoir un accès plus vaste à l'éducation juridique. Pour assurer la qualité des programmes tout en élargissant les domaines en demande, le Conseil d'administration du ROEJ a adopté un plan stratégique afin de guider l'organisation selon les objectifs, les stratégies et les priorités suivantes.

OBJECTIFS

1. Continuer à élaborer et à promouvoir l'éducation juridique dans tout l'Ontario, en fournissant du soutien aux bénévoles régionaux, aux éducateurs et éducatrices et aux membres du secteur de la justice.
2. Cultiver une approche de la justice et de l'éducation qui valorise et qui accorde la priorité à l'éducation juridique au même titre que l'éducation à la citoyenneté, le respect pour les institutions publiques, les aspirations professionnelles et l'engagement de toute la société dans l'éducation.
3. Promouvoir l'éducation juridique publique comme une importante responsabilité *pro bono* pour la profession juridique.
4. Mettre en œuvre une programmation de qualité qui répond aux attentes des enseignants, des enseignantes et des bénévoles du secteur de la justice dans les deux langues officielles.
5. Élaborer une programmation et des ressources inclusives en travaillant à atteindre les collectivités marginalisées.
6. Renforcer le Réseau en facilitant le partage des renseignements et des ressources.

7. Évaluer les activités d'éducation juridique en place, en évaluant le besoin de soutien et d'élaboration de programmes.
8. Préserver et améliorer la bonne réputation du ROEJ auprès des éducateurs, des éducatrices, du public et au sein du secteur de la justice.
9. Atteindre une stabilité organisationnelle qui permet une croissance continue et qui tient compte des bonnes idées, sans exiger trop des employés et des ressources du Conseil.
10. Créer un cadre qui assure des chances égales pour les éducateurs et les élèves qui cherchent l'accès à l'éducation juridique.

STRATÉGIES

Le ROEJ continuera d'offrir son programme d'éducation juridique *Salle d'audience et salle de classe* qui vise principalement les élèves de l'école secondaire par le biais des écoles ou d'autres organisations appropriées.

Le ROEJ utilisera une méthodologie fondée sur le développement communautaire pour fournir du personnel et des ressources afin de lancer des programmes, de cultiver une bonne base de bénévoles, de faire une évaluation soigneuse et mettre au point des stratégies de réplication. Une fois qu'un programme aura établi des liens avec les collectivités et que les projets connaîtront du succès, le personnel du ROEJ commencera à se retirer de la programmation directe des projets au moment opportun et fournira un soutien centralisé au besoin.

Pour agir comme catalyseur et pour soutenir la collaboration dans toute la province, le ROEJ se concentrera sur les activités d'éducation juridique par la communication et la collaboration avec les partenaires du ROEJ, ainsi que par la dissémination de ressources dans les salles de classe et de pratiques exemplaires.

Le ROEJ exécutera sa programmation en travaillant avec les communautés selon leur situation géographique ou les intérêts des

collectivités pour tirer le maximum de ressources limitées en personnel et pour utiliser sa grande base de bénévoles des secteurs de l'éducation et de la justice.

Le ROEJ analysera les résultats de son sondage provincial visant à élaborer des avenues pour mieux soutenir les activités existantes du ROEJ ainsi que les plans de croissance à long terme. Ce sondage constituera la première phase d'une structure d'évaluation plus complète qui deviendra une composante régulière du mandat du ROEJ.

La programmation du ROEJ, qui cible des collectivités et que finance la Fondation Trillium, sera élaborée en permanence et finira par être intégrée au modèle existant du ROEJ afin de faciliter et de soutenir l'activité locale.

Le ROEJ développera son financement, son organisation interne et ses ressources en personnel à mesure que la programmation s'élargira, afin d'assurer sa durabilité.

PRIORITÉS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

- Le ROEJ aura solidifié et raffiné ses programmes pour assurer une durabilité de l'activité d'éducation dans les localités de l'Ontario qui vise à inclure les diverses collectivités de la province et à faire avancer le travail d'éducation juridique des partenaires du Réseau.
- Le ROEJ sera l'endroit privilégié des juges, des avocats, des enseignants et d'autres parties prenantes pour trouver des nouvelles, des occasions et des ressources liées à l'éducation sur l'appareil judiciaire en Ontario.
- Les enseignants, les enseignantes, les éducateurs et les éducatrices continueront de reconnaître les documents du ROEJ comme des documents fiables et de grande qualité.

- Les bénévoles du ROEJ reconnaîtront leur engagement dans les programmes du ROEJ comme un aspect positif de leur travail et de leur activité communautaire.
- Le ROEJ aura établi une stratégie de communication.
- Le ROEJ aura diversifié ses sources de financement.
- Le ROEJ demeurera stable sur les plans financier et administratif.
- Le ROEJ aura mené un sondage et une évaluation qualitative à l'intérieur de sa structure d'évaluation et aura établi une méthode d'évaluation permanente.



L'ancien juge en chef Patrick LeSage, la juge en chef Anne-Marie Bonkalo, le juge en chef Warren Winkler, la juge en chef Heather Forster Smith, l'ancien juge en chef Roy McMurtry et l'ancien juge en chef Brian Lennox, ensemble durant les célébrations du cinquième anniversaire du ROEJ.

GOVERNANCE

Nomination des administrateurs

À la cinquième assemblée générale annuelle du Réseau ontarien d'éducation juridique, le 21 novembre 2007, les administrateurs de la société étaient :

John Kromkamp, *nommé par le juge en chef de l'Ontario*

La juge Fran Kiteley, *nommée par la juge en chef de la Cour supérieure de justice*

La juge Nancy Kastner, *nommée par la Cour de justice de l'Ontario*

Ann Merritt, *nommée par le procureur général adjoint de l'Ontario*

Ginette Plourde, *nommée par le sous-ministre de l'Éducation*

Lorne Sossin, *nommé par la Fondation du droit de l'Ontario*

Allan Hux, *nommé par l'Ontario History and Social Science Teachers' Association*

Pat Hatt, *nommée par la Community Legal Education Ontario*

Marion Boyd, *nommée par le Barreau du Haut-Canada*

Sherry Cameron-Stobie, *nommée par Aide juridique Ontario*

Renée Lapointe, *nommée par le ROEJ*

Angelo Bolotta, *nommé par le ROEJ*

Nominations pour de nouveaux mandats

Les mandats suivants ont expiré à la cinquième assemblée générale annuelle des membres :

Pour Aide juridique Ontario : Sherry Cameron-Stobie

Pour le Barreau du Haut-Canada : Marion Boyd

Pour le public : Angelo Bolotto

Sherry Cameron-Stobie a indiqué sa volonté de remplir un deuxième mandat et Aide juridique Ontario a confirmé sa nomination par écrit. Le Barreau du Haut-Canada a nommé Janet Minor. Angelo Bolotta a aussi accepté de siéger pour un autre mandat.

Dirigeants de la société

Présidente : Juge Fran Kiteley

Trésorière : Pat Hatt

Directrice générale : Sarah McCoubrey

Secrétaire : vacant

Les personnes suivantes ont été nommées signataires autorisés de la société :

John Kromkamp

Pat Hatt

Lorne Sossin

Sarah McCoubrey

Réunions des administrateurs

Depuis la fin de la quatrième assemblée générale annuelle, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois :

29 janvier 2007

10 avril 2007

18 septembre 2007

21 novembre 2007

Statut d'organisme de bienfaisance

La société a conservé son statut d'organisme de bienfaisance.

Assurance-responsabilité des administrateurs et des dirigeants

La société souscrit une assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants avec *Trisura Guarantee Insurance* pour une limite totale de 1 000 000 \$.

Comités permanents du Conseil

Les comités permanents du Conseil ont été revus durant l'année. Les comités permanents, tels que restructurés, et les membres des comités sont les suivants :

Comité d'organisation et de développement

Présidente du comité : Juge Fran Kiteley

Marion Boyd

John Kromkamp

Julie Mathews

Comité de financement

Présidente du comité : Pat Hatt

Gail Sinclair

Ann Merritt

Comité des programmes

Président du comité : Allan Hux

Angelo Bolotta

Lorne Sossin

Ginette Plourde

Juge Nancy Kastner

Renée LaPointe

Comité des communications

Président du comité : John Kromkamp

Elise Brunet

Sherry Cameron-Stobie

Comité de la vérification, 2007

Pat Hatt

Sherry Cameron-Stobie

** La directrice générale est membre d'office de tous les comités permanents, et les chargées de projets appuient directement le comité des communications.*

LE RÉSEAU

Participants au Réseau

En date de la cinquième assemblée générale annuelle du Réseau ontarien d'éducation juridique, les personnes suivantes étaient représentées au sein du ROEJ :

Le juge en chef de l'Ontario
 La juge en chef de la Cour supérieure de justice
 La juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario
 Le sous-procureur général de l'Ontario
 Le sous-ministre de l'Éducation
 Le président de la Fondation du droit de l'Ontario
 Le trésorier du Barreau du Haut-Canada
 Le ministre fédéral de la Justice tel que représenté par le directeur de la Division d'innovations, de l'analyse et de l'intégration
 Le président de la Société des plaideurs
 Le président de l'Association des bâtonniers de comtés et districts
 Le président de l'Association du Barreau de l'Ontario
 Le président d'Aide juridique Ontario
 Le président de l'*Ontario History and Social Science Teachers' Association*
 La directrice générale de la *Community Legal Education Ontario*
 Le directeur général de l'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario
 L'Ombudsman de l'Ontario
 La directrice de l'éducation de la fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles
 L'*Institute for Catholic Education*
 L'*Ontario Principals' Council*
 Le *ESL/ELD Resource Group of Ontario*
 L'*Ontario Federation of Indian Friendship Centres*
 L'*Ontario Council of Agencies Serving Immigrants*
 Le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit de l'Ontario
 L'Association des juristes d'expression française de l'Ontario
 L'*Ontario Business Educators' Association*

Le juge en chef de l'Ontario, la juge en chef de la Cour supérieure de justice, la juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario, le président de la Société des plaideurs, le président de l'Association des bâtonniers de comtés et districts et le président de l'Association du Barreau de l'Ontario sont tous mandatés comme participants du Réseau par le règlement administratif de la société. Tous les autres participants sont nommés par le Conseil.

Réunions du Réseau

Le Réseau s'est réuni deux fois depuis la dernière assemblée annuelle, soit le 7 mars 2007 et le 17 octobre 2007. La participation de ses membres a été forte à chaque fois. À la réunion de mars, les membres du Réseau ont accueilli trois éducateurs invités pour discuter des défis de l'éducation juridique dans la classe. À la réunion d'octobre, on a dressé un portrait du rôle des avocats engagés dans les activités d'éducation juridique *pro bono* avec un accent sur l'engagement du ROEJ mis par un nombre de membres du réseau. Les membres du Réseau ont discuté de stratégies pour partager leurs méthodes exemplaires.

PERSONNEL

Directrice générale

Sarah McCoubrey demeure directrice générale du ROEJ.

Adjointe générale et administratrice financière

Nadine Demoe a continué d'occuper le poste d'adjointe générale et d'administratrice financière toute l'année.

Chargées de projets

Meighan Meisters a continué comme chargée de projets, avec le dossier de la prise de contact avec les jeunes Autochtones, jusqu'à la fin de juin 2007. Sarah Pole a pris un congé de maternité en janvier et Jennifer Curran a été embauchée pour la remplacer dans son poste de chargée de projets avec le dossier de la prise de contact des jeunes à risque. Julie Kon Kam King a continué comme chargée de projets avec le dossier de la prise de contact avec les jeunes immigrants. Danielle Manton continue d'être chargée de projets avec le dossier du programme francophone, dans un poste en partenariat avec l'AJEFO. Elle consacre 50 % de son temps aux activités du ROEJ. Andrea Sobko a été embauchée en septembre 2007 et a assumé le dossier de la prise de contact avec les jeunes Autochtones. Elle a aussi entrepris plusieurs projets d'élaboration de ressources du curriculum, mettant à profit ses antécédents en éducation.

Étudiants et autres employés

Le ROEJ a reçu deux stagiaires d'été du programme LAWS. Ces élèves de 10^e année, Peter Tran et Brian Nguyen, ont travaillé pendant trois semaines, aidant à la programmation du ROEJ et fournissant une perspective de jeunes sur de nouveaux projets. Michelle Newton, une élève du programme de diplôme de travailleuse communautaire de George Brown, a fait un stage de huit mois au ROEJ. Claire Ezzeddin, une étudiante en droit de McGill, a fait un stage *pro bono* au ROEJ durant le mois d'août dans le cadre de sa session d'été à McCarthy srl. Justin Chan, un étudiant de droit de l'Université d'Ottawa, a été embauché pendant le mois de juillet pour faire de la recherche sur les programmes postsecondaires.

D'autres besoins en dotation ont été pourvus à forfait.

Bureaux

Le ROEJ continue d'utiliser les bureaux qui lui sont fournis par le Barreau du Haut-Canada au 393, avenue University, salle 501. Ces bureaux ont permis les changements de personnel et la réorganisation entreprise au cours de l'année, facilitant la collaboration, les réunions de comités et les stages. En plus des bureaux, le ROEJ a une salle d'entrepôt à sa disposition au 130, rue Queen Ouest, siège du BHC.

FINANCEMENT

La Fondation du droit continue de fournir du financement de base au ROEJ, soutenant ainsi le programme *Salle d'audience et salle de classe*, ainsi que l'administration de l'organisation. La relation du ROEJ avec la Fondation du droit est très positive, en ce qu'elle soutient la collaboration et l'intégration des projets d'éducation juridique.

La Fondation Trillium a fourni un financement de renforcement des capacités sur trois ans qui s'est poursuivi jusqu'en septembre 2007. Grâce à cette subvention, le ROEJ a testé 36 nouveaux projets d'éducation juridique et, selon l'évaluation et les commentaires des participants, continuera à mener 29 de ces modèles de projet.

La Conférence des juges de l'Ontario a donné une subvention pour décerner le Prix Lennox du ROEJ au cours des dix prochaines années.

Le ministère du Procureur général a versé 25 000 \$ au développement de ressources médias et juridiques du ROEJ.

À l'automne 2007, le ROEJ a reçu un don fait au nom d'invités à deux conférences liées au droit. La *Society of Adjudicators and Regulators* a remis une carte de remerciement avec un don au ROEJ à chacun des conférenciers de la *Conference of Ontario Boards and Agencies* le 6 novembre. Une reconnaissance similaire a été faite à la *Combating Hatred Conference* le 11 novembre. Le ROEJ souligne la générosité du geste et l'occasion de relier les activités d'éducation juridique à ces deux grands événements.

Le ROEJ a agi comme fiduciaire d'une subvention de Centraide-Toronto à un groupe dirigé par des élèves, TICTOC, à une école secondaire locale. À titre de fiduciaire, le ROEJ a aidé les jeunes à s'assurer de tenir ses registres financiers et de faire ses déclarations.

Le Barreau du Haut-Canada fournit un soutien important au ROEJ grâce à son don de locaux, d'ordinateurs et d'équipement de téléphone et d'appui, d'installations et d'espace Internet. Ces contributions ont permis à notre petite organisation de fonctionner sans trop de difficultés opérationnelles.

D'autres soutiens en espèces sont fournis par les partenaires du Réseau, y compris l'utilisation d'installations à Osgoode Hall, la traduction et la distribution de ressources éducationnelles et d'autres contributions en espèces selon les besoins.

VÉRIFICATION

**RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE /
ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres,
Réseau ontarien d'éducation juridique /
Ontario Justice Education Network

Nous avons vérifié l'état de la position financière du Réseau ontarien d'éducation juridique/ Ontario Justice Education Network au 31 mars 2007 et l'état des activités et des éléments nets d'actif de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Cowperthwaite Mehta
Comptables agréés

Le 19 juin 2007
Toronto (Ontario)

RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE / ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK

ÉTATS FINANCIERS

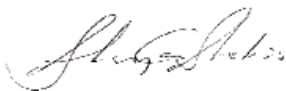
AU 31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	14 602 \$	54 054 \$
Débiteurs	13 841	4 464
	<u>28 443 \$</u>	<u>58 518 \$</u>
PASSIF ET ACTIF NETS		
Passif à court terme		
Créditeurs et charge à payer	20 991 \$	2 300 \$
Produits reportés (note 3)	–	51 521
	<u>20 991</u>	<u>53 821</u>
Actif net		
Non affecté	7 452	4 697
	<u>28 443 \$</u>	<u>58 518 \$</u>

Approuvé au nom du Conseil :



, administrateur



, administrateur

voir notes

RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE / ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK

ÉTATS DES ACTIVITÉS ET ACTIF NET

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2007

	2007	2006
PRODUITS		
Subventions (<i>note 4</i>)	538 071 \$	424 898 \$
Droits d'inscription	7 315	8 394
<i>Les arts dans les salles d'audience/</i>		
Prix des juges en chef	1 700	5 230
Remboursement des frais d'imprimerie	–	16 742
Autres	722	1 461
	<u>547 808 \$</u>	<u>456 725 \$</u>
CHARGES		
Personnel	414 192 \$	317 546 \$
Publication et production	61 038	39 806
Réunions, conférence et élaboration		
du réseau régional	24 081	43 099
Programmation	17 226	3 146
Développement organisationnel	15 302	5 813
Bureau et général	9 123	12 048
Société	4 091	6 965
Documents de référence des programmes	–	28 382
	<u>545 053 \$</u>	<u>456 805 \$</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE	2 755 \$	(80)\$
Actif net, début de l'exercice	4 697	4 777
ACTIF NET, FIN DE L'EXERCICE	<u>7 452 \$</u>	<u>4 697 \$</u>

voir notes

RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE / ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2007

1. L'ORGANISATION

Le Réseau ontarien d'éducation juridique est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, sans capital-actions.

L'organisme a pour mission de promouvoir la compréhension, l'éducation et le dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert.

2. SOMMAIRE DES POLITIQUES COMPTABLES MAJEURES

Les politiques comptables de l'organisme sont conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés du Canada. Les politiques considérées comme particulièrement majeures sont décrites ci-dessous :

Reconnaissance du revenu

L'organisme suit la méthode de reconnaissance des produits reportés. En vertu de cette méthode, les subventions reçues durant l'exercice pour des charges devant être engagées durant l'exercice suivant sont inscrites comme produit reporté.

Les documents et les services donnés qui sont normalement achetés par l'organisme ne sont pas inscrits dans les comptes.

Biens et équipement

Les biens et l'équipement sont portés aux charges des activités durant la période d'achat.

Recours aux estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges. Les estimations sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE / ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2007

3. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés sont composés de ce qui suit :

	2007	2006
La Fondation Trillium de l'Ontario	néant \$	44 518 \$
La Fondation du droit de l'Ontario	néant	6 053
Conseil scolaire catholique du district de Toronto	néant	950
Produits reportés, fin de l'exercice	néant \$	51 521 \$
La continuité des produits reportés pour l'exercice se présente comme suit :		
Produits reportés, début de l'exercice	51 521 \$	18 399 \$
Ajout d'encaisse reçue de subventions durant l'exercice	486 550	458 020
Moins les subventions reconnues dans l'exercice (note 4)	(538 071)	(424 898)
Produits reportés, fin de l'exercice	néant \$	51 521 \$

4. SUBVENTIONS

Les subventions reconnues durant l'exercice se sont présentées comme suit :

	2007	2006
La Fondation du droit de l'Ontario	456 053 \$	387 398 \$
La Fondation Trillium de l'Ontario	82 018	37 500
	538 071 \$	424 898 \$

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisation comprennent l'encaisse, les créditeurs, les débiteurs et les charges à payer. La direction estime que l'organisation n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit considérable provenant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

6. STATUT DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS

L'organisme est exempté d'impôt sur le revenu du Canada en raison de son statut d'organisme de bienfaisance conformément à la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.